

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
TELEPHONE 31	12 fr.	22 fr.	40 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. COUSSLANT, Directeur  
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

De quel côté que l'Allemagne attaque, notre pays serait dans la bataille. Il est impossible de concevoir que la France puisse se tenir à l'écart d'une guerre que l'Allemagne aurait provoquée. N'est pas neutre qui veut !

En Allemagne, ont commencé ces manœuvres d'automne qui donnent bien du souci au reste du monde...

Mais de quoi s'inquiète-t-on ? répète à l'envi la presse allemande !... C'est inouï ! A chacun de nos actes, et les plus innocents et les plus naturels, on attribue tout de suite les plus criminelles intentions ! Qu'y a-t-il donc d'extraordinaire à ce que, comme font les autres nations, nous fassions nous aussi nos grandes manœuvres d'automne ? Ne voudra-t-on jamais croire à la pureté de notre cœur et serons-nous toujours les suspects et les réprouvés ?

Agneaux sans tâche ! Bons apôtres !  
Il faut avoir vraiment bien mauvais caractère pour se défer de cet Ogre que l'Europe entière a vu dévorer l'Autriche et qui n'avait pas encore fini de la digérer quand il allait se jeter sur la Tchécoslovaquie à laquelle il aurait fait subir le même sort si la France et l'Angleterre ne l'avaient de justesse arraché à ses crocs !

Il faut avoir bien mauvais caractère pour s'inquiéter d'un formidable rassemblement guerrier qui ressemble beaucoup plus à une mobilisation générale qu'à des manœuvres de temps de paix !

Quand l'Agence officielle D.N.B. trouve malin d'assimiler à celles que vient de faire la France les opérations militaires actuellement exécutées en Allemagne, elle se paye la tête du public. Et cela n'est pas fait pour augmenter son crédit qui en aurait pourtant grand besoin !

Nos manœuvres dans les Alpes ne dépassaient pas en ampleur et en nombre celles qu'on a l'habitude de faire chaque année. Elles réunissaient quelque 30 ou 40.000 hommes, tout au plus. Les appels aux réservistes, localisés dans le temps et l'espace, s'adressaient à quelques classes seulement et l'ensemble de ces exercices d'entraînement pour les soldats et d'application pour le commandement ont duré quelques jours !

Quoi de commun avec ce qui se passe dans le Reich ?... Là, les réservistes sont appelés par centaines de mille pour renforcer les formations existantes, déjà considérables, et pour en former de nouvelles avec leurs cadres tout préparés ! Là, des mesures de mobilisation et de réquisitions civiles sont appliquées comme en temps de guerre sur l'ensemble du territoire ! Là, enfin, les opérations en campagne sont prévues, non pas pour 7 ou 8 jours, mais pour plus de deux mois !... Il n'y a donc aucune ressemblance entre ce qui s'est fait chez nous et ce qui se fait chez eux !

Sait-on, d'ailleurs, le total annoncé des effectifs ainsi rassemblés de l'autre côté du Rhin ?... Une bagatelle ! Un rien !

Quatorze cent mille hommes !... Rien que ça ! Oh ! je sais que l'Allemagne peut en mettre sur pied bien davantage. Mais, tout de même, pour un essai, tout pacifique ce n'est déjà pas mal que de réunir un million et demi d'hommes de guerre ! Cela fait un joli commencement, avec quoi on pourrait toujours entrer en campagne !

Qu'est-ce que le gouvernement du Reich peut bien vouloir faire de ces 1.400.000 soldats ?

En ce temps de vacances, aurait-il l'aimable intention d'offrir quelque distraction à son Führer qui a tous les jours l'air de s'ennuyer avec sa face de Charlot triste ? Serait-ce pour lui permettre de s'essayer au grand stratège en jouant à la guerre ?

On ne nous le dit pas expressément ! En tout cas, un si formidable déploiement militaire ne saurait s'expliquer par la peur d'un danger, par le désir de se défendre.

Contre qui ? Personne ne menace le Reich ! Si disciplinés et si crédules que soient les Allemands, comment réussit-on à leur faire admettre qu'ils sont menacés d'invasion ? Si la France avait médité de tels projets, pour-

quoi n'aurait-elle pas profité du temps où l'Allemagne était sans défense ? Pourquoi aurait-elle attendu que celle-ci ait reconstitué sa force militaire ?

Alors quoi ? Nous ne pouvons pas croire tout de même qu'on ait épuisé le peuple allemand pour lui forger une telle armure, si on n'a pas l'intention de s'en servir. C'est une idée qui vient à l'esprit de tous et la presse des Etats-Unis, où l'on considère les choses d'assez loin pour les juger sans passion, s'étonne elle aussi de tout ce renouveau. Et elle n'hésite pas à en tirer les conclusions logiques.

Le New-York Times écrit tout net ceci : « Hitler essaye la trempe de l'arme qu'il a forgée » et le rédacteur de cet article ajoute avec raison : « Jamais des manœuvres militaires ne furent si dangereuses sement provocatrices dans une atmosphère internationale aussi surchauffée. »

Ce n'est pas seulement sur des intentions supposées que nous raisonnons en ce moment. Nous sommes en présence d'actes clairs qui ne peuvent pas avoir deux explications. Manifestement, l'Allemagne prépare une de ces manœuvres qui doivent lui permettre de placer ses adversaires devant l'alternative ou de se soumettre ou de se battre !

Contre qui sera d'abord dirigée sa menace ? Le Populaire fait à ce sujet la juste observation suivante :

« Que le gouvernement du Reich oppose sa ligne de Siegfried à notre ligne Maginot, cela est devenu inévitable après le 7 mars 1936 [occupation de la Rhénanie]. Le fait nouveau est dans la mobilisation de 300.000 à 400.000 ouvriers « au cours de ces dernières semaines, pour accélérer les travaux. IL ETAIT DIFFICILE DE NE PAS ETABLIR UN RAPPORT ENTRE CETTE INITIATIVE ET LA SITUATION EN EUROPE CENTRALE. »

Oui. C'est assurément vers cette Europe Centrale, dont elle veut être entièrement maîtresse, que l'Allemagne tend ses projets d'agression... Mais de quel côté qu'elle attaque, notre pays serait dans la bataille. Il n'est pas possible de concevoir que la France puisse se tenir à l'écart d'une guerre que l'Allemagne aurait provoquée !

N'est pas neutre qui veut !

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT DECRIT.

## L'enlaidissement des Paysages

M. le Ministre de l'Education nationale qui est, en droit sinon en fait, le protecteur légal des beautés naturelles de la France, a présenté et contresigné, le 17 juin dernier, un décret-loi « relatif, dit le sommaire, à la protection des monuments historiques et des paysages contre l'abus de l'affichage ». En face d'un pareil titre, on pourrait croire qu'il s'agit de débarrasser, une fois pour toutes nos merveilles architecturales, nos sites et même nos villages de la publicité qui les encombre et qui n'ajoute rien à leur beauté. Pas du tout ! C'est pour donner aux afficheurs un nouveau délai de grâce de trois années, avec l'espoir de rallonges.

Cette question de la réglementation de l'affichage date de loin déjà. Avant guerre, le Parlement, en face de l'enlaidissement des monuments et des paysages par les réclames de l'apéritif ou du pneu réputés, avait trouvé un biais élégant pour en débarrasser le pays : il avait frappé ce genre d'affichage d'une taxe prohibitive qui devait fatalement le faire disparaître. Mais, la guerre est venue, durant laquelle on a pensé à autre chose qu'à protéger la belle nature, puis les dévaluations monétaires ont rendu très acceptables les impôts qui semblaient écrasants jadis et qu'on n'a pas cru devoir majorer. En 1935, cependant, un premier décret-loi avait prononcé l'interdiction pure et simple de ce genre de publicité, avec un délai d'application de trois années qui expirait le premier janvier 1938.

A cette date, les Ministres de l'Intérieur et des Travaux publics prirent

## Informations

### Contre les spéculateurs du franc

M. Edouard Daladier, président du conseil, a fait à la presse les déclarations suivantes : « En raison des difficultés internationales, dont on exagère d'ailleurs la gravité, des inquiétudes se sont manifestées dans la plupart des pays d'Europe, au sujet de l'avenir des différents monnaies. »

« En même temps, les achats d'or et la thésaurisation de l'or, qui avaient cessé depuis plusieurs mois, ont repris avec intensité sur la plupart des marchés européens. »

« Cette thésaurisation de l'or, qui est néfaste pour un pays, est en outre, une erreur pour ceux qui s'y abandonnent. »

« Les mouvements qui se sont produits sur le franc sont, pour la plus grande partie, l'expression de ces inquiétudes et ils ont été aggravés par les bruits qui ont couru, soit sur le contrôle des changes, soit sur une nouvelle dévaluation du franc. »

« Le Gouvernement est résolument hostile aussi bien au contrôle des changes qu'à une nouvelle dévaluation du franc. »

« On annonce que M. Daladier prononcera un discours radiodiffusé, le 26 août, pour exposer les mesures qui s'imposent. »

### Le général Vuillemin en Allemagne

Le général Vuillemin et les officiers de sa suite ont été reçus par le Führer-Chancelier.

Une foule de quelques centaines de curieux stationnait devant la Chancellerie, cherchant à apercevoir les hôtes français.

A l'arrivée du général Vuillemin à la Chancellerie, la garde a présenté les armes.

Le général Vuillemin a été présenté au chancelier Hitler par M. André François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin.

### Aucune divergence entre M. Chamberlain et lord Halifax

Les informations d'origine libérale et travailliste cela va sans dire, et selon lesquelles de sérieuses divergences de vues seraient intervenues entre lord Halifax et M. Chamberlain sur la politique étrangère, sont démenties dans les milieux officiels où on les qualifie « d'absurdes », et étant donné les circonstances actuelles, « d'assez malaisantes ».

### Après le voyage en Allemagne

M. Mussolini a reçu le maréchal Italo Balbo, qui lui a fait un rapport sur son récent voyage en Allemagne, notamment sur le développement de l'aéronautique allemande, mettant en relief l'accueil cordial qui lui a été fait par Hitler et Goering et par la population.

Le Duce a exprimé sa satisfaction pour les résultats de ce voyage.

### En Tunisie

L'état de siège, a été levé mercredi dans les trois contrôles civils soumis à cette mesure.

A cette occasion, le résident a radiodiffusé une allocution destinée à la population tunisienne, annonçant la fin de la « législation exceptionnelle et temporaire rendue nécessaire par l'obligation de mettre fin à des manifestations violentes provoquées par une propagande criminelle ».

Le même soin d'adresser aux journaux, avec prière d'insérer, un communiqué impératif rappelant que les panneaux-reclames devaient disparaître immédiatement, sous peine de contraventions et ajoutant cette phrase saoureuse : « Aucune prorogation ne sera accordée. » L'Officiel du 18 juin nous a montré, une fois de plus, la force de l'esprit de suite des Gouvernements. Certains commerçants et industriels influents ont su assurer leur défense...

On voit très bien quel est l'intérêt, pour ces derniers, de conserver et même d'intensifier cette réclame obsédante, encore qu'elle pourrait être effectuée sous une autre forme ; on n'aperçoit pas le profit que le pays peut en tirer. Sans doute, le particulier qui lève son mur ou l'emplacement de son champ qui recevra le panneau-annonce en titre commercial, mais le jeu ne vaut pas la chandelle, surtout quand on sait que nombre d'afficheurs, à l'expiration d'un contrat à court terme payé quelques francs, se gardent de faire disparaître leur publicité qui continue ainsi à accrocher l'ossature et à enrichir le propriétaire de la firme, sans rapporter désormais un sou vaillant au propriétaire rural. Interdire une bonne fois les panneaux-reclames et les peintures murales ne priverait ce dernier que d'une bien maigre recette en face du bénéfice moral et matériel considérable que la France tout entière obtiendrait en offrant aux touristes français et étrangers des monuments et des paysages enfin débarrassés de toute entreprise mercantile et di-

gène de son renom. Daniel BRUCE.

### Déclarations de M. Roosevelt

« Nous autres, Américains, a déclaré M. Roosevelt, ne pouvons plus longtemps nous considérer comme les habitants d'un continent éloigné pour qui les controverses des pays d'outre mer sont sans intérêt ou sans danger. »

« Nous sommes devenus un élément dont on tient compte dans chaque office de propagande et dans chaque état-major général au-delà des mers. »

« Nos ressources immenses, la puissance de notre commerce et l'énergie de nos hommes ont fait de nous un facteur vital de la paix mondiale, que nous le voulions ou non. »

« Vous et nous, pouvons, heureusement, en bonne amitié, et en complète entente, considérer d'un œil clair les possibilités qui nous sont offertes, résolus à étudier toutes ces possibilités et à essayer toutes les méthodes susceptibles si nos espérances sont réalisées de contribuer à la paix du monde. »

« Les Etats-Unis, a ajouté M. Roosevelt, ne resteraient pas inactifs si le territoire canadien était menacé par quelque autre Empire. »

### EN PEU DE MOTS...

— Le Bulletin officiel du Reich publie une liste de 37 personnes israéliètes qui sont, ainsi que plusieurs membres de leur famille, exclues de la nationalité allemande.

— A Saint-Tropez, le personnel d'un hôtel, exigeant un pourcentage plus élevé sur les notes payées par les clients, s'est mis en grève à la suite d'une sentence arbitrale. La direction a décidé la fermeture de l'hôtel.

— Gabriel Bouhier, 19 ans, pupille de l'Assistance publique, condamné à la peine de mort au mois de juin par la Cour d'assises de la Charente pour assassinat, ne sera pas exécuté. Sa peine a été commuée en celle des travaux forcés.

## NOS ÉCHOS

### Chez les pochards.

Un poivrot, qui a besoin de toute la largeur de la rue pour marcher, s'arrête tout à coup, tâte ses poches, branie la tête et se traîne vers le ruisseau, éclairé en ce moment par un rayon de soleil, et se met à chercher par terre.

Un passant lui demande : — Or, ça ! Qu'avez-vous perdu ?

— Ma clé, là-bas, de l'autre côté de la rue !

— De l'autre côté de la rue ! Pourquoi la cherchez-vous ici, alors ?

— Mais... riposte l'ivrogne d'un air étonné, parce qu'il fait plus clair ici que là-bas !

### Toujours lui.

La veille de son départ pour le Gabon un ami avait rencontré Marius sur le port, à Marseille, où il s'entraînait au départ en regardant partir les autres. Et l'ami avait dit à Marius : — Tu vas au Gabon, mais tu es fou ! Tu ne sais donc pas qu'il y fait un chaleur atroce !

— Bah ! répondit Marius, je tâcherai de m'en garantir.

— T'en garantir ! C'est vite dit. Ignore-tu donc, malheureux, qu'il y fait 54 degrés à l'ombre ?

— Eh ! répliqua Marius, qui te dit que je me mettrai à l'ombre ?

Ah ! il ne faut pas lui manquer.

Pan !... c'est Marius qui vient de recevoir une gifte.

Tous les consommateurs du café du Glacier se regardent consternés. Que va-t-il se passer ?

Marius a le sens de la dignité. Grave il se lève, se dirige vers la porte, abandonnant à son adversaire les consommations nombreuses à payer et l'expression de son mépris.

Le chasseur qui a vu la scène ricane. Marius ne peut en supporter tant et d'un ton coléreux :

— Dis donc, fada !... Est-ce que tu veux une gifte, toi aussi ?

### Histoires juives.

Lévy comme toujours, marchandé même chez le pharmacien.

— Combien ce joli flacon ?

— Oh, répond le pharmacien, un franc, mais si vous prenez autre chose avec, je vous le donnerai gratuitement.

— Parfait, répliqua Lévy, mettez-y un bouchon.

Bloch eut une vive discussion avec son fils qui, paraît-il, dépensait trop d'argent pour ses plaisirs. A la fin de la querelle, Bloch furieux dit à son fils : — Tu n'auras plus un sou, fils prodigue ; tu es mort pour moi !

— Bien, papa, mais donne-moi au moins de l'argent pour l'enterrement.

### Le tabouret.

Connaissez-vous l'histoire du nègre qui s'occupait à traire les vaches de son patron ?

Pour faciliter le travail, cet excellent

## ROUE AVANT INDÉPENDANTE

Comme chacun le sait ou devrait le savoir, le Front Populaire en France a été inventé par M. Potemkine, ambassadeur de l'U.R.S.S. à Paris. Les passions partisanes réalisèrent en juillet 1935 et mai 1936 un projet qu'avait conçu et construit le diplomate soviétique dont l'activité antérieure, comme représentant de Staline auprès de Mussolini, ne révélait aucune disposition ou prévention antifasciste. Mais il s'agissait pour lui de redresser, de modifier, de vivifier cet accord franco-soviétique accepté ou voulu par Pierre Laval, mais qui dans sa forme définitive constituait une déception et un leurre pour Moscou. Le texte de ce document ne correspondait certes pas à l'esprit des entretiens du Kremlin. Il était rédigé par les malins du Quai d'Orsay de telle manière qu'il eut une certaine valeur d'apparence sans posséder aucune valeur d'efficacité. D'où ce résultat singulier que nous avons porté toute la peine de cet accord sans pouvoir en tirer aucun profit éventuel.

M. Potemkine s'efforça en vain d'obtenir un document plus explicite, une entente plus substantielle. Il multiplia les démarches, les instances non seulement auprès du Président du Conseil mais auprès des membres du Gouvernement. Cette ingérence insolite n'obtint d'autre résultat que de créer au sein du Cabinet une très provisoire, mais suffisante unanimité. M. Pierre Laval eut le tort de porter l'affaire devant le Parlement et de solenniser un accord qui se passait d'approbation législative : de ce tort je lui suis gré à la tribune de la Chambre dans cette séance du 28 décembre 1935 qui marque le point de départ de notre nouvelle diplomatie. Ce jour-là il fut à peine question de l'accord franco-soviétique, on ne songea qu'aux sanctions envers l'Italie, on ne parla que de la nécessité desdites sanctions, de l'insuffisante rigueur du Gouvernement français à l'égard des agresseurs romains. Ce jour-là sans doute M. Potemkine comprit qu'il lui était loisible d'utiliser pour ses desseins le vif sentiment d'antifascisme qui venait de se manifester à la Chambre et dans le pays. Je pense que M. Potemkine s'est gravement trompé sur son intérêt. La coalition qu'il a formée ou contribué à former, bien loin de favoriser un rapprochement franco-soviétique, l'a rendu plus malaisé, moins souhaitable à beaucoup de Français qui, avant 1936, hésitaient entre leur appréhension du communisme et leur frayeur du germanisme.

Depuis mai 1936 aucune initiative gouvernementale ou parlementaire ne témoigne du désir d'orienter dans le sens d'une alliance la convention de conditionnelle solidarité que la prudence de Pierre Laval conjuguée avec la cautele de ses bureaux avait assortie des plus expresse réserves et des plus ingénieuses références. A gauche on répète fidèlement, pieusement : « Nous n'abandonnerons pas le pacte franco-soviétique », sans plus. Henry Torrès, dans son magnifique rapport, avait dit : « Votez le pacte ; il est inoffensif ». Entendez par cela que le document n'implique, n'impose nulle offensive. Ce serait même un acte diplomatique de tout repos si la casuistique allemande ne l'interprétait comme nous liant à l'U.R.S.S. dans un système européen organisé et dirigé contre le III<sup>e</sup> Reich.

Je sais que plusieurs ministres eussent envisagé avec faveur une collaboration plus sincère avec les forces soviétiques. Fait singulier ! Ces ministres ne sont pas — à beaucoup près — des élus du Front Populaire. Par contre, M. Daladier, qui prête le serment du 14 juillet 1935, ne semble pas enclin à développer nos relations avec le Kremlin. Pas davantage M. Camille Chautemps, qui fut l'ad latus de Léon Blum avant de devenir celui de M. Daladier. Au fait, Léon Blum lui-même ne s'employa guère à servir les regrets de M. Potemkine.

patron remit au nègre un tabouret et lui dit : — Avec ça, tu pourras plus facilement traire les vaches.

Mais l'autre revint tout déçouffé.

— Alors, qu'est-ce qui ne va pas ?

— Y a pas bon ! La vache, elle veut pas s'asseoir dessus !

### Orgueil.

Le professeur de chant se présente chez M. Duclouard, qui s'est enrichi dans le commerce des peaux de lapins.

Le professeur, examinant une partition, fait cette remarque : — Dans ce morceau, il y a des notes bien trop élevées pour Mademoiselle votre fille !

Mais les communistes de France ne font reproche ni à Léon Blum ni à ses successeurs de cette indifférence à l'égard du Gouvernement de l'U.R.S.S. Leur humeur cherche et trouve des motifs très différents de s'exprimer. Mais quand ils se plaignent de la non-intervention en Espagne, veuillez croire que les meilleurs d'entre eux songent à la déconvenue de M. Potemkine, à l'échec d'un programme dont il est permis de nier la bienfaisance, mais non la grandeur.

Qu'important auprès de cet échec, de cette déconvenue, les incidents, les querelles d'ordre interne qui illustrèrent l'existence du Front Populaire ! L'excellent Docteur Crutel, qui préside la délégation des gauches, parvient, tant bien que mal, à assurer l'unité de vote au Palais-Bourbon. Qui donc au surplus, parmi les communistes ou les socialistes, assumerait la responsabilité de briser, même dans son actuel ralentissement, l'élan qui porta au pouvoir, à défaut de beaucoup d'idées neuves, beaucoup d'hommes neufs ? En juillet 1935, les socialistes mirent fin au Cartel à cause d'une infime contestation sur la réforme fiscale : les communistes ne veulent pas commettre pareille faute, ils subissent toutes les avanies de scrutin, acceptent les dévaluations et inflations qu'ils maudissaient naguère, sacrifient à l'opportunité leurs répugnances doctrinales, sauf à reprendre avantage sur leurs camarades de front dans la surchère incessante des meetings et des grèves.

Est-ce là un double jeu ? Si oui, la pratique de ce double jeu date des élections de mai 1936 qui donnèrent la mesure des capacités d'adaptation, de transformation, de camouflage du communisme français. Et puis, au point où en sont les divers groupements, il vaut mieux mettre au compte de la confusion générale ce qu'en des temps révolus nous eussions appelé hypocrisie verbale. Avouons-le, en dehors du communisme dont l'implacable discipline écrase toute velléité de contradiction, il n'y a partout autour — sous le couvert de fallacieuse unité — que rassemblement d'opinions hétérogènes, inconciliables, irréconciliables, ainsi que l'a démontré de surcroît le récent congrès des instituteurs.

Entre M. Delmas, secrétaire du syndicat national, et son contradictoire extrémiste, M. Fels, la distance est aussi grande qu'entre Pierre Cot et Léon Meyer — tous les deux radicaux-socialistes de bonne obédience — hier encore Paul Faure et Marceau Pivert, qui furent membres du même G.A.P. socialiste. Quelques négociations, quelques détestations réunissent parfois en cortèges rituels ces militants qu'à l'ordinaire séparent des convictions antagonistes. Victor Basch, qui si magnifiquement commenta Carlyle, s'efforça de ranimer la flamme du Rassemblement Populaire. M. Pierre-Étienne Flandin y parvint plus aisément en offrant prise à une communauté de futur. Mais la dispute est désormais ouverte — dispute de prétextes diversément apostats d'un culte que les fidèles n'ont point abandonné. Le Front Populaire existe toujours, mais il a cessé d'être un espoir de revanche pour M. Potemkine et un instrument d'idéal pour Léon Blum.

A l'origine, l'entreprise avait été montée comme une croisade. Puis, la politique ayant succédé à la mystique, le mécanisme a remplacé la libre association des forces. A l'association s'est substituée l'attelage. Ici encore la civilisation mécanicienne accomplit son œuvre. Dans le char des triomphateurs, le communisme représente la roue avant indépendante.

A. de MONZIE.

Alors, M. Duclouard de riposter : — Monsieur, je suis assez riche pour les payer !

### N'exagérons rien.

Deux maçons se rencontrent la journée finie. L'un d'eux a la mine décomposée.

— T'es malade, quelle tête tu as ?

— Mon vieux, je suis tout retourné. Je l'ai échappé belle ! Je suis tombé d'une échelle de 10 mètres de haut.

— 10 mètres ! et tu n'as rien de cassé ?

— Non rien. Je n'étais encore que sur le premier échelon du bas !

LE LISEUR

# Chronique du Lot

## L'INAUGURATION DU CIRCUIT TOURISTIQUE DE « LA ROUTE DU VIN DE CAHORS »

Cette fameuse « Route du Vin de Cahors » dont jusqu'ici les charmes étaient si mal connus des touristes, commence enfin par affirmer sa vitalité. Déjà, elle a été parcourue, cette année, par les négociants parisiens et du Nord, venus sur place se documenter sur nos possibilités fruitières et ils sont repartis émerveillés, non seulement de la richesse incontestable de la vallée viticole du Lot, mais encore impressionnés par tant de pittoresques visions.

Mardi 16 août a eu lieu l'inauguration de ce circuit sans aucun tapage et pour ainsi dire dans l'indifférence, sous la présidence du dévoué président du Syndicat d'initiatives de Cahors, M. Bague, qui mérite d'être tout particulièrement remercié d'avoir bien voulu s'associer à une œuvre éminemment régionale puisqu'il s'agit de créer un circuit capable de retenir les touristes à Cahors et de leur faciliter autour de cette ville, où ils font de si courts séjours, un ou plusieurs circuits intéressants.

Celui qui mérite également d'être remercié, c'est le transporteur, M. Celles, qui, dans un but de propagande touristique pour la région qu'il dessert tous les jours, n'a pas hésité à organiser ce circuit à un prix vraiment minime quand on songe à la longueur du parcours et aux deux succulents déjeuners faits en route dans des conditions gastronomiques qui font honneur à la région.

On ne peut aussi que reconnaître le désintéressement de notre confrère Ernest Lafon qui a fait cette inauguration et tous sont rentrés ravis d'une excursion qui offre une telle variété de contemplations.

Nous ne saurions ici détailler tous les arrêts faits par cette caravane, mais qu'il s'agisse du vieux Luzzech, du vieil Albas, du prestigieux beyledère de Bélaye, de la suite des vieux châteaux dont Ernest Lafon résuma l'histoire, le passage à côté du moulin de Mme Marguerite Moreno, la halte sur l'esplanade de Fumel pour y constater que la métallurgie ne chôme pas et que tous les hauts-fourneaux y fument pour la défense nationale. Et puis la visite du géant féodal de Bonaguil, qui a lui seul légitime l'excursion, immense vaisseau désarmé exaltant la majesté féodale et type unique en France de telles fortifications, depuis que les Allemands ont bombardé le donjon de Coucy.

Le retour s'est effectué en sautant pardessus les pinèdes et les châtaigneraies de Montcabrier, non sans une vision des ruines de Pestillac. Nous sommes retombés à Duravel, dans la vallée du Lot, à l'heure exacte pour apprécier les talents culinaires du traiteur, M. Daynard, de « l'Hôtel du Progrès », qui nous a fourni le preuve que pour un prix raisonnable on peut être fort bien reçu autour d'une table d'hôte quand on se présente en caravane. Jugez un peu :

Soupe aux légumes quercyons, tous les hors-d'œuvre, veau aux champignons, tomates farcies, purée de pommes, poislets de grains, toute la gamme des desserts avec corbeilles de fruits succulents et volautés, gâteaux, fromage... le tout arrosé à discrétion d'un vin rouge de Duravel 1937, d'un vin blanc de Bergerac, d'un vieux Cahors, plus le café fine.

Dans son allocution inaugurale, M. Bague n'a pas manqué de souligner un tel accueil qui fait honneur à la réputation gastronomique de notre vallée et il a rendu hommage à cette louable initiative de travailler à créer un circuit hebdomadaire pendant les vacances sur « La Route du Vin de Cahors ».

Nous n'avons pas à insister davantage sur le charme d'une telle excursion, qui se termina à Cahors, par l'ascension de la Tour des Pendus, après avoir visité encore Puy-Evêque, Prayssac, Castel-François, et les châteaux de Gaix, de l'Anglé, de La Grézette et de Mercuès.

Chacun est rentré enchanté d'une telle randonnée et conservera un inoubliable souvenir de telles visions, car, dans la vallée du Lot, rien ne sent la désolation. C'est un paysage de force, de séve et d'amour. La vallée du Lot contient en réserve trop de forces, trop d'avantages, trop de passé pour ne pas faire confiance en l'avenir.

Au point de vue touristique, on n'a encore rien fait pour elle. Souhaitons que ses élus comprennent qu'il y a là une mine à exploiter. Mais ne comptons pas seulement sur les élus, car il faut aussi que l'habitant, que les commerçants, que tous ceux qui ont intérêt au tourisme, s'attachent à ce circuit et y envoient des vacanciers.

Qu'à la rigueur, eux-mêmes, les intéressés y viennent pour se rendre compte de toutes les possibilités touristiques et ils travailleront pour leurs pays, avantageusement.

Le circuit sera recommencé, mardi 30 août : il faut espérer qu'il sera aussi bien suivi que la dernière fois, et que tous ceux qui ont intérêt à voir magnifier notre vallée s'y donnent rendez-vous. Mêmes conditions : toujours 40 francs la place avec les deux déjeuners compris. (Consulter les affiches pour les détails).

**PALAIS des FÊTES**  
SAMEDI 20 — DIMANCHE 21  
(en soirée à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)  
Deux grands films  
Huguette DUFLOS, Roger BOURDIN  
DANS  
**MARTHA**  
d'après le célèbre Opéra-Comique de Flotow  
Armand BERNARD  
DANS  
**L'École des journalistes**

## POUR LA PRIME DE « CUEILLETTE A BONNE EPOQUE »

M. le docteur Cambornac, nous communique la lettre suivante qu'il adresse à M. le Président de la Confédération Générale des Planteurs de Tabac :

« M. le Président,  
« Tous les planteurs ont cru jusqu'à ces derniers jours être assurés d'obtenir la prime de « cueillette à bonne époque » et c'était une bien mince satisfaction devant la si mauvaise récolte que la sécheresse persistante nous préparait.

« La pluie est venue mais elle est venue tard.  
« Et si les tabacs ont repris et se développent bien il est certain qu'ils ne pourront parvenir à une complète maturité d'ici au 20 septembre.

« Les planteurs devront donc se résigner soit à la perte de la prime, soit à livrer des tabacs verts.  
« Pénible alternative dont ils ne peuvent être rendus responsables !

« En raison des circonstances exceptionnelles de la culture, cette année, ne serait-il pas opportun que dans son intérêt comme dans celui des planteurs, l'administration consente à reporter pour cette année au 30 septembre la date limite fixée pour la prime de la cueillette à bonne époque ?

« Au nom des planteurs de la région je vous prie de vouloir bien poser cette question à M. le Directeur général des tabacs. Espérant que vous pourrez nous faire donner satisfaction je vous prie d'agréer... »

D<sup>r</sup> Cambornac,  
Président de la Sous-Fédération des planteurs de tabac de l'arrondissement de Gourdon, maire et conseiller général de Salviac.

## ASSOCIATION AMICALE DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE DU DEPARTEMENT DU LOT

L'Association régionaliste « Le plus grand Quercy » fondée par M. Calmécane-Course, Intendant Militaire de réserve, fait donner par notre compatriote le Général Blin, chef du service historique de l'Etat-Major de l'Armée, le lundi 5 septembre à 17 heures, à Assier (très probablement dans la grande salle du Château), une conférence sur « Galiot de Genouillac, grand maître d'Artillerie de François 1<sup>er</sup> ».

Etant donné l'éclat du sujet, le renom du conférencier, son caractère militaire et quercyons qui intéressera sûrement tous les sous-officiers de réserve, l'Amicale les convie à y assister nombreux.

De nombreuses personnalités civiles et militaires assisteront à cette conférence.

**Médaille de la Famille française**  
La médaille de la Famille Française est décernée, en témoignage de reconnaissance nationale, aux mères de famille du Lot dont les noms suivent :

Médaille d'argent : Charazac, née Calmécane (Jeanne), à Martel : 9 enfants ; Lafon, née Guignes (Françoise), à Boissières : 9 enfants.  
Médaille de bronze : Aymard née Constant (Yvonne), à Cahors : 5 enfants.

Bach, née Carayol (Yvonne), à Valroufié : 6 enfants.  
Baldy, née Couaillac (Marie-Rose), à Cahors : 5 enfants.  
Born (Benjamin), née Lacoste (Mélanie), à Thémines : 7 enfants.  
Bories (Jean), née Delbos (Marie-Louise), à Saint-Jean-de-Laur : 5 enfants.

Boutang (Antoine), née Neuville (Honorine), à Martel : 7 enfants.  
Carlux (Clément), née Voyet (Marie-Angèle), à Martel : 5 enfants.  
Cassan (Henri), née Esperet (Marie-Louise), à Lamadeleine : 5 enfants.  
Castel (Emile), née Menjuc (Anna), à Gramat : 6 enfants.  
Chaulé (Jean), née Sabatié (Albanie), à Montcuq : 5 enfants.

Delatre (Jean), née Maroncle (Valérie), à Labastide-du-Haut-Mont : 5 enfants.  
Deleros (Géraud), née Dols (Marie), à Cahors : 6 enfants.  
Frayse (Emilien), née Pégourie (Agnès), à Saint-Jean-de-Laur : 6 enfants.

Fumeron (Daniel), née Roy (Mireille), à Cahors : 5 enfants.  
Goursat (Gabriel), née Constanty (Berthe), à Baladou : 5 enfants.  
Jouvent (Mathurin), née Vidal (Rosalie), à Martel : 6 enfants.

Le Loch (Henri), née Hélias (Marie-Jeanne), à Cahors : 5 enfants.  
Leymarie (Félix), née Montherbrand (Ernestine), à Rudelle : 5 enfants.  
Malvy (Auguste), née Carbonière (Hélène), à Loupiac : 7 enfants.  
Salvan (Jean), née Beynes (Anna), à Thémines : 6 enfants.  
Tassein (Clément), née Gramat (Marie), à Martel : 6 enfants.  
Vincent (Jean), née Vincent (Marie-Anne), à Labenne : 6 enfants.

**Collision d'autos**  
M. Foussat, limonadier à St-Céré, se rendait à Thémines en auto, lorsqu'à la sortie de Ruyres, la voiture entra en collision avec un camion appartenant à M. Thomas.

Mme Foussat eut le bras gauche fracturé et dut être transportée à l'hôpital de St-Céré.

## Un huissier de Figeac est arrêté pour détournements

A la suite d'une instruction ouverte par le Parquet de Cahors, le nommé Jean Boudon de la Roquette, huissier à Figeac, a été mis en état d'arrestation et écroué à la prison de Cahors, pour détournements et abus de confiance.

Jean Boudon de la Roquette, 38 ans, représentant de commerce, originaire de Banassac (Lozère) avait acheté en 1935, l'étude d'huissier de M. Londres, à Figeac.

De nombreux établissements de crédit lui confièrent leurs encaissements. Dès lors, ayant en sa possession de fortes sommes, Boudon acheta une auto et mena la grande vie.

Mais comme les envois de fonds se raréfaient, certains établissements demandèrent des comptes et une vérification fut apparaitre en déficit de 140.000 francs.

Aussitôt Mme Boudon de la Roquette fit une demande de séparation de biens qui fut accordée par le tribunal civil de Figeac, au début de juillet.

Mais des plaintes étaient parvenues au Parquet, adressées par la banque Roque de Brive, plusieurs établissements de Paris, la maison Moulinon, de Décazeville. Une information fut ouverte par le Parquet de Cahors.

Le 16 juillet, le tribunal de Figeac ordonna une expertise afin de connaître les sommes dues par l'huissier à la Banque Populaire.

Le syndicat des huissiers de Figeac fut chargé de vérifier la situation de l'étude et son rapport devait être déposé avant le 5 octobre. En outre, l'interdiction de l'accès des audiences du tribunal fut signifiée à l'huissier, contre lequel une information pour abus de confiance fut ouverte.

M. Servat, juge d'instruction, procéda à l'interrogatoire de Boudon de la Roquette et ordonna son arrestation. Boudon a été incarcéré à la prison.

## LA CONVENTION COLLECTIVE POUR LES ENTREPRENEURS DU BATIMENT

M. le Ministre du Travail envisage de prendre un arrêté tendant à rendre obligatoires à tous les employeurs et employés des professions des régions comprises dans le champ d'application de la convention, les dispositions de la convention collective du travail du 8 novembre 1937 et de la sentence arbitrale intervenue le 18 novembre 1937 entre le Syndicat général des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics, bois et matériaux de construction du département de réserve, l'Amicale les convie à y assister nombreux.

De nombreuses personnalités civiles et militaires assisteront à cette conférence.

**Médaille de la Famille française**  
La médaille de la Famille Française est décernée, en témoignage de reconnaissance nationale, aux mères de famille du Lot dont les noms suivent :

Médaille d'argent : Charazac, née Calmécane (Jeanne), à Martel : 9 enfants ; Lafon, née Guignes (Françoise), à Boissières : 9 enfants.  
Médaille de bronze : Aymard née Constant (Yvonne), à Cahors : 5 enfants.

Bach, née Carayol (Yvonne), à Valroufié : 6 enfants.  
Baldy, née Couaillac (Marie-Rose), à Cahors : 5 enfants.  
Born (Benjamin), née Lacoste (Mélanie), à Thémines : 7 enfants.  
Bories (Jean), née Delbos (Marie-Louise), à Saint-Jean-de-Laur : 5 enfants.

Boutang (Antoine), née Neuville (Honorine), à Martel : 7 enfants.  
Carlux (Clément), née Voyet (Marie-Angèle), à Martel : 5 enfants.  
Cassan (Henri), née Esperet (Marie-Louise), à Lamadeleine : 5 enfants.  
Castel (Emile), née Menjuc (Anna), à Gramat : 6 enfants.  
Chaulé (Jean), née Sabatié (Albanie), à Montcuq : 5 enfants.

Delatre (Jean), née Maroncle (Valérie), à Labastide-du-Haut-Mont : 5 enfants.  
Deleros (Géraud), née Dols (Marie), à Cahors : 6 enfants.  
Frayse (Emilien), née Pégourie (Agnès), à Saint-Jean-de-Laur : 6 enfants.

Fumeron (Daniel), née Roy (Mireille), à Cahors : 5 enfants.  
Goursat (Gabriel), née Constanty (Berthe), à Baladou : 5 enfants.  
Jouvent (Mathurin), née Vidal (Rosalie), à Martel : 6 enfants.

Le Loch (Henri), née Hélias (Marie-Jeanne), à Cahors : 5 enfants.  
Leymarie (Félix), née Montherbrand (Ernestine), à Rudelle : 5 enfants.  
Malvy (Auguste), née Carbonière (Hélène), à Loupiac : 7 enfants.  
Salvan (Jean), née Beynes (Anna), à Thémines : 6 enfants.  
Tassein (Clément), née Gramat (Marie), à Martel : 6 enfants.  
Vincent (Jean), née Vincent (Marie-Anne), à Labenne : 6 enfants.

**Collision d'autos**  
M. Foussat, limonadier à St-Céré, se rendait à Thémines en auto, lorsqu'à la sortie de Ruyres, la voiture entra en collision avec un camion appartenant à M. Thomas.

Mme Foussat eut le bras gauche fracturé et dut être transportée à l'hôpital de St-Céré.

## CAHORS L'INAUGURATION DU PARC PHILIPPE-GAUBERT

Dès maintenant il est charmant ce jardin avec son bassin central à la belle margelle de marbre et ses jets d'eau qui s'épanouissent en gerbes retombantes, avec ses arbres auxquels des tailles savantes ont préparé les épaisses frondaisons qui en feront un refuge d'ombre fraîche, avec ses pelouses fleuries et ses allées soigneusement rattachées.

S'il répondait à un besoin, on le voit à l'empressement du public qui le remplit du matin au soir ! Les mamans y travaillent, les enfants y jouent. Les bancs n'y sont déjà plus assez nombreux.

L'âme artiste de notre éminent compatriote Philippe Gaubert sera réjouie d'avoir donné son nom à ce jardin si apprécié de ses concitoyens. Ce sera une des créations les plus réussies de la municipalité, parfaitement réalisée par les soins ingénieux et diligents de M. Olivier.

On l'apprécie d'autant plus qu'on se rappelle l'effroyable endroit d'il y a deux ou trois ans, dépôt de vieilles ferrailles, cimetière d'autos rouillées, campement pouilleux de romancichels.

Et notre excellent confrère, La Petite Gironde, qui avait appelé de ses vœux, cette création, se montre à présent très pressé de la voir consacrée par une belle inauguration. Il imagine pour aussitôt que possible une fête musicale de chant et d'harmonie où nous aurions la joie, par un beau soir d'été d'entendre le prestigieux artiste qu'est Philippe Gaubert déverser sur la foule ravie les accents de sa flûte enchantée.

Est-il besoin de dire que tous nos concitoyens le désirent et que nous nous associons à cette idée. Seulement pour réussir une fête comme celle-ci, il est nécessaire de la préparer, surtout si l'on veut, comme notre confrère et nous-même, qu'elle sorte de la banalité. Il y faut des concours précieusement difficiles à réunir d'emblée... En outre, dans quelques semaines, ne sera-t-il pas un peu tard pour un concert de nuit tel que le prévoit notre confrère ?

Ce sont choses à voir et si se forme le « comité municipal » que réclame notre confrère peut-être devrait-il examiner l'éventualité d'une remise au printemps ou à l'été prochain.

## Le Docteur de Nazaris, maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles, reprendra ses consultations le 23 août.

Nous apprenons avec un bien vif regret la mort de M. Auguste Langlès, ancien huissier à la Préfecture, décédé à Cahors, à l'âge de 66 ans.

M. Auguste Langlès qui, pendant de nombreuses années, occupa avec tact et dévouement les délicates fonctions d'huissier à la Préfecture, était très estimé par ses chefs et ne comptait que des sympathies parmi tous ceux qui le connaissaient.

Nous adressons à Mme Langlès, à Mme et M. Clarié, aux familles Langlès, Lacaze, Dufort, Trinchon et Paul nos bien sincères condoléances.

C'est avec regret également que nous apprenons la mort de Mme veuve Auguste Tailhade, décédée à Cahors, à l'âge de 78 ans.

Nous prions M. et Mme Merlin-Lemas, née Tailhade, et leurs enfants, M. et Mme Jean Calmon, née Tailhade et leurs enfants, M. et Mme Maurice Breil et leur fils Jean, et tous les parents de vouloir bien trouver ici, l'expression de nos sympathies et de nos sincères condoléances.

**Fête de St-Urcisse**  
Le Comité de la fête Saint-Urcisse, rappelle au public Cadurcien que la fête commencera le samedi 20 août, à 20 heures, se continuera le dimanche et le lundi.

Rappelons que le dimanche à 11 h. précises un service religieux sera célébré à la mémoire des combattants tombés au champ d'honneur. — Le Comité.

**Fête de Regourd**  
Voici le programme de la fête de Regourd, des 20, 21, 22 août :  
Samedi soir, à 21 heures, ouverture de la fête par un bal champêtre.  
Dimanche, distribution de bouquets et apéritif-concert à 11 heures. Grand bal à 15 heures. Le soir, le bal sera suivi de cotillon et jouets aux enfants.

Lundi après-midi, jeux divers, concours de grimaces et courses aux canards, à la plage de Regourd. Nombreux prix.

Le soir, clôture de la fête par le traditionnel « grand-père », et joyeux réveillon. Le meilleur accueil sera réservé, comme de coutume, aux nombreux visiteurs.

**Pas de vains essais contre les Punaises**  
Au lieu de gaspiller votre argent, employez tout de suite ce produit scientifique, le Rosol, poison chimique qui, seul, est véritablement foudroyant. Un seul badigeonnage détruit tous les punaises et leurs œufs, sans tacher ni abîmer la lingerie. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc.

## Repas de noce

Dans le vaste jardin tout jonché de fleurs, de grandes tables ont été dressées autour desquelles le repas s'achève joyeusement.

Le temps s'est mis de la partie. Aussi, le soleil et les vins aidant, quelques convives « poussent » leur chansonnette tandis que les braves crépissent au milieu de la joie générale.

— Grovez-vous que ces jeunes gens ont de la chance, dit un jeune homme à sa voisine. Il fait un temps radieux ! — Pas le moindre nuage, ni le moindre vent... Regardez plutôt monter la fumée de votre cigarette...  
— A propos, je m'excuse, chère amie : voulez-vous une Balto ? Ces cigarettes de goût américain vous plairont sûrement...  
— Oh ! je les connais bien et j'en prendrai une avec plaisir. Mais d'ordinaire je préfère les Congo.

— C'est aussi du tabac de Virginie, cependant...  
— Oui, mais elles ont un petit « je ne sais quoi » de différent, de moins sucré peut-être...  
— Je sais. On tient beaucoup à « sa » marque de cigarettes. Chacun d'elles a son parfum, son goût bien particulier...  
— C'est bien vrai ! Tenez Lucile par exemple n'éprouve vraiment le plaisir de fumer qu'avec du tabac de goût anglais. Elle ne fume que des Week-End, vous savez, dans ces jolis étuis portefeuilles à 7 francs les 20.

— Mon frère aussi ! Lui qui fume du caporal d'habitude prend toujours des Week-End quand il va au bal ou quand il « sort »...  
— S'il les trouve un peu chères, il peut au besoin fumer des Fashion ou des High-Life ; ce sont également de très bonnes cigarettes de goût anglais. Et je suis sûr que ses cavaliers les aimeront beaucoup aussi.

— Vous voyez, la Régie Française fait vraiment bien les choses : quelles que soient nos préférences, nous trouvons toujours parmi ses spécialités une cigarette à notre goût... et à notre prix !

**MESDAMES,**  
Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfinissable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffeur, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatigait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfinissable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH, Spécialiste renommé d'Indéfinissables, 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170

**Pas plus cher, mieux, plus chic**  
**Renversée par une auto**  
Vendredi soir, vers 17 heures, Mme Bénédicti, 54 ans, femme de M. Bénédicti, ancien négociant, demeurant rue des Ecoles, traversait le Boulevard, venant de la place Aristide Briand, lorsqu'en face de la Société Générale, elle fut renversée par une auto conduite par M. Milhaud, inspecteur des Contributions indirectes à Cahors.

Mme Bénédicti, blessée à la tête et à une jambe, reçut des soins à la pharmacie Lagarde, puis fut transportée à l'Hôpital.

L'état de Mme Bénédicti n'est pas grave. Nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Les constatations de l'accident ont été faites par M<sup>r</sup> Chabal, huissier.

**Les maraudeurs**  
Vendredi matin, M. Barrié, propriétaire rue des Hortes, a constaté que des maraudeurs avaient pénétré chez lui, et avaient emporté une dizaine de lapins.

M. Barrié a porté plainte au Commissariat de police. Une enquête est ouverte.

**Vol de tomates**  
Dans la nuit de vendredi à samedi, des maraudeurs ont volé dans un jardin deux grandes corbeilles de tomates appartenant à M. Léon Brunet, maraicher à Cabesout.

Plainte a été déposée au Bureau de police. De sérieux indices relevés permettront de mettre la main sur ces audacieux maraudeurs.

**VENTE RECLAME de vieux vins d'Algérie**  
**Rosé et Rouge**  
Nous remplissons les bouteilles, les bonbonnes ou les petits fûts au choix des clients.  
Téléphone n° 3. — Livraison à domicile  
**SALGUES-BELLECONTRE Produits Potin Rue Foch**

**TRANCHE DU VIN LOTERIE NATIONALE**  
Cave immense, bons vins de France, à celui qui prendra le bon billet de la

## Les Sports LA PEDALE CADURCIENNE

En l'honneur du cycliste Londero jeudi soir, à 18 h. 15, les membres de la Pédale Cadurcienne ont offert un vin d'honneur au jeune champion cycliste Londero, membre de la Pédale, pour le féliciter de son beau succès dans la course Paris-Dieppe.

Le coureur Londero, ainsi que nous l'avons annoncé, s'est classé 9<sup>e</sup> sur 180 concurrents. Mais c'est par suite d'une erreur de route, qu'il ne s'est classé que 9<sup>e</sup>.

En effet, Londero était en tête du peloton lorsqu'à un croisement de routes, à quelques kilomètres de Dieppe, il s'engagea avec un autre concurrent, dans une route contraire à l'itinéraire.

Ce n'est qu'après avoir parcouru une certaine distance, qu'informés, ils durent revenir sur leur parcours, ce qui leur fit perdre toute l'avance qu'ils avaient sur leurs concurrents.

MM. Ludo, président d'honneur, Teil, président Métaire, vice-président, Diaz, Blanc, prennent place au bureau. Les membres de la presse invités sont présents, Mlle Pierrette Ludo offre un bouquet à Londero qui remercie et les apéritifs sont servis.

M. Ludo, au nom de la Pédale, adresse de vives félicitations à Londero pour le beau succès obtenu dans la course Paris-Dieppe, en ces termes :

C'est avec une joie bien sincère que tous les dirigeants de la Pédale Cadurcienne vous reçoivent ce soir, afin de vous témoigner leur profonde reconnaissance pour la façon magistrale, dont vous avez couru cette épreuve Paris-Dieppe.

Nous savions tous que lorsque vous avez fait votre « La Pédale », les couleurs bleue et jaune seraient plus que dignement représentées ; aussi malgré les tracasseries ou adversités rencontrées, les membres de la Pédale vous ont conservé leur inaltérable confiance, et vous avez eu déjà l'occasion de voir par vous-même que vous n'aviez pas affaire à des ingrats.

Aujourd'hui, c'est d'un cœur unanime que nous vous adressons nos très affectueuses félicitations et si parfois au cours de réunions il a soufflé un vent plus que pessimiste à votre égard je tiens publiquement à en effacer les traces, vos diverses performances ont amplement suffi à nous faire regretter nos erreurs.

Londero ! vos succès loin de vous griser vous commandent, je le sais, de faire encore mieux. Votre devise est la nôtre, aussi est-ce avec une certaine crainte mais aussi avec quelle joie que nous envisageons l'avenir.

Eh bien, Londero, suivant le cours normal des choses votre tout récent succès vous obligera à quitter tôt ou tard cette Pédale où nous sommes si fiers de vous avoir. Telle est la loi du sport. Puissiez-vous malgré vos tribulations nous rester fidèle, et vous souvenir que les couleurs bleue et jaune devront être toujours présentes sur votre maillot et dans votre cœur. Je lève mon verre à vos succès et vous souhaite au nom de tous ceux qui m'entourent le plus grand renom dans les annales du cyclisme. Vive la Pédale.

Londero très ému remercie les membres de la Pédale et la presse et on se retire à 19 heures, après avoir une fois de plus adressé des félicitations au jeune champion de la Société cycliste, la Pédale Cadurcienne.

**Tirage de la tombola de l'Etoile Sportive**  
La Société Etoile Sportive Cadurcienne prévient le public que le tirage de la Loterie émise à l'occasion de la Grande Course Cycliste du 24 juillet, aura lieu dimanche prochain 21 août à 17 h. 30 au Siège Social, Café des Américains, tous les lots non réclamés dans le délai de 1 mois après le tirage resteront acquis à la Société. — Le Bureau.

**FOOT-BALL ASSOCIATION (District du Lot)**  
District du Lot. — Le bureau du District informe les Clubs qui pratiquent le Foot-Ball association qu'une délégation se tiendra à leur disposition à Figeac le 28 août 1938 à 15 h. Café Glacier.

Tous les clubs de la région qui n'ont pu assister à la réunion du District du 31 juillet sont priés de venir se documenter sur la marche à suivre pour leur engagement. Les Bleuets et le R.C. de Figeac sont particulièrement invités. — Le Bureau du District.



## Le secret de jeunesse d'un vieux fermier

Dans ce petit village de l'Orne, un vieux fermier étonnait tout le monde par sa verdeur et son entrain. A 62 ans, il participait activement aux durs travaux des champs, toujours alerte, jamais fatigué. Pressé de questions, il confia son secret : depuis quelques années, il prenait chaque matin sa « petite dose ».

« C'est pour moi », écrit M. B., « un stimulant précieux. Alors que j'ai eu un stimulant vers 40 ans, je n'en ai plus des douze à présent. Je ne manque ressens aucune des Sels Kruschen à l'usage de ceux qui attrapent la cinquantaine. »

Avec l'âge et la fatigue, nos organes internes (foie, reins, intestin) ont tendance à devenir paresseux. Poisons et toxines envahissent notre corps, altèrent notre sang, sapent notre vitalité. Toutes sortes de maux : constipation, rhumatismes, obésité, artériosclérose, etc., sont alors leur évènement. Kruschen nous permet de éviter parce qu'il stimule votre mécanisme interne et qu'il maintient votre sang. Avec Kruschen, vieillir ainsi votre sang. Avec Kruschen, rester jeune ! Toutes pharmacies : un reste jeune ! Toutes pharmacies : un reste jeune ! Toutes pharmacies : un reste jeune !

### Chute de moto

MM. Pierre Bach et Paul Ségué, de CastelFranc, étaient en moto, lorsqu'un virage des « Campagnes » la moto dérapa. MM. Bach et Ségué furent projetés sur la route et dans la chute ont reçu des contusions mais sans gravité.

### Chute de vélo

Le jeune Pages était à bicyclette, lorsque, par suite d'un dérapage, il perdit l'équilibre. Tombé sur la route, il s'est fracturé une épaule. Il devra observer un long repos.

### Auto incendiée

Une auto appartenant à M. Poulard, comptable chez M. Victor Roux, brasseur, a pris feu dans la Cour de la gare de Lucech.

### Racolage

Pour racolage de la clientèle sur la voie publique, des procès-verbaux ont été dressés par la gendarmerie contre les sieurs Charles Barbier et Marty, employés à l'Hôtel Bel à Padirac, et à Jean Mommule, hôtelier à Padirac.

### Tribunal de simple police

Dans son audience de vendredi matin, le tribunal de simple police de Cahors a prononcé les condamnations suivantes :

Yvesse publique 3 à 1 fr. et 1 à 2 francs ; infraction à la loi sur les étrangers, 7 à 1 fr. ; Tapage injurieux, 1 à 2 fr. ; Défaut d'éclairage de bicyclette 1 à 1 fr. ; Infraction à l'arrêté municipal, 2 à 3 fr. et 1 à 1 fr. ; Emploi de poids non réglementaires, 1 à 5 fr. ; Défaut de plaque d'identité à vélo, 1 à 1 fr.

### SERVICE MEDICAL

Le service médical sera assuré dimanche 21 août par M. le

### Docteur MENDAILLES

### SERVICE DES PHARMACIES

Le service de pharmacie sera assuré le dimanche 21 août et le lundi matin 22 août 1938 par la

### Pharmacie LAGARDE

36, Boulevard Gambetta

### ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 13 au 19 août 1938

### Naissances

Conital Christiane, rue Joffre, 8.  
Bédies Jacqueline, rue Wilson.  
Rafly Raymond, rue Wilson.  
Garr Jean, rue Wilson.  
Valéry Nicole, rue Wilson.  
Clair Jean, rue Wilson.

### Publications de mariage

Richard François, employé à la Trésorerie générale, à Cahors et Pezet Suzanne, S. P., à Lamagdelaine (Lot).

### Mariages

Diez Eusebio, maçon et Marqués Lucie, sans profession.  
Luciani Jean-Baptiste, sergent au 16<sup>e</sup> R.T.S. et Delart Suzanne, employée des Postes.  
Raynaud Jean, professeur et Capus Alice, S. P.

### Décès

Saidon Ouedraogo, soldat au 16<sup>e</sup> R.T.S., 22 ans, rue Wilson.  
Lafon Agnès, épouse Granot, S. P., 30 ans, rue Wilson.  
Babouline Pierre, fumiste, 22 ans, rue des Trois-Baudus, 6.

### Arrondissement de Cahors

### Aujols

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Daniel Labarthe, instituteur à Aujols, M. Labarthe a vécu ému la population de notre commune parmi laquelle il ne comptait que des sympathiques.

M. Labarthe était un ancien combattant. Il était titulaire de la médaille militaire et de la Croix de guerre.

Nous adressons à sa veuve, Mme Labarthe, à sa fille, Mlle Labarthe, et à ses parents nos bien sincères condoléances.

### Laburgade

Fête patronale. — Comme les autres années, la jeunesse de Laburgade

de organise la fête annuelle de la St-Roch, pour les 20, 21, et 22 août prochains.

En voici le programme :

Samedi 20, préparation de la fête, réception de la musique, aubade aux autorités, salves d'artillerie ; à 21 h., bal de nuit.

Dimanche 21, à 8 heures, annonce de la fête par des salves d'artillerie ; à 9 h. 30, tour de ville en musique et défilé des anciens combattants ; à 10 h., grand-messe de la St-Roch et dépôt d'une gerbe à la plaque commémorative des morts de la grande guerre ; à 11 heures, apéritif-concert, distribution de bouquets aux jeunes filles de la commune, à 12 heures, grand banquet familial ; à 14 heures, distribution de bouquets, aux habitants ; à 16 heures, grand bal de jour, avec le concours du brillant orchestre le « Rythmic-Jazz-Cadurcien » ; à 18 heures tirage de la tombola, nombreux lots ; à 19 heures, farandole générale ; à 21 heures, grand bal de nuit, illuminations féériques, grande bataille de confettis ; à 24 heures, bourrée des belles-mères et retraite aux flambeaux.

Lundi 22, à 7 heures, réveil en fanfare ; à 8 heures, service solennel pour les morts de la guerre ; à 10 h. jeux divers ; à 11 heures, apéritif-concert ; à 16 heures, bal de jour, à 17 heures, départ d'un ballon ; à 18 heures, grand tour de ville en musique et farandole endiablée ; à 21 h., bal de nuit ; à 24 heures, grand-père et réveil d'adieu.

Pour passer une agréable journée, venez tous à Laburgade le 21 août où le meilleur accueil vous sera réservé et qu'on se le dise.

Le Comité ne répond pas des accidents. — Le Comité.

### Cabrerets

Fête patronale. — Le 20, 21, et 22 août, le Comité des sports et loisirs avec le concours de la jeunesse, organise des grandes réjouissances à l'occasion de la Fête locale, une grande course cycliste de 100 kilomètres de côte est organisée par la Pédale Cadurcienne sous le contrôle de l'U.V.F., prix importants, nombreuses primes.

Engagement 5 francs chez le secrétaire de la Pédale Cadurcienne, Café de Bordeaux, Cahors. Jeunesse Cadurcienne qui aime votre beau pays et l'accueil sympathique de ses habitants, venez en foule assister à nos joyeuses réjouissances. A l'avance, le Comité vous en remercie.

### Calvignac

Nos fêtes. — C'est le dimanche et lundi prochains, 28 et 29 août que se dérouleront à Calvignac les traditionnelles fêtes de la Saint-Barthélemy.

Le joyeux entrain qui y règne est connu de toute la jeunesse des environs aussi l'invitons-nous à y venir très nombreux, l'assurant par avance que le comité aura tout mis en œuvre pour qu'elle reparte enchantée de son séjour dans notre charmant petit village.

### St-Laurent-Lolmie

Chemin rural. — M. Louis Garrigon, sénateur, vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture, une lettre l'informant qu'il a alloué à la commune une subvention de 6.174 fr. pour le chemin rural de Montcuq à Saux.

### LE DIABETE disparaît en 15 jours.

Guérison radicale, sans régime sévère, par le **PH DES PAMPAS**. Cahors : Phie Lestrade, P. du Marché, et Ttes Phies.

### Arrondissement de Figeac

### Figeac

A l'Hôpital-Hospice. — M. le docteur Roudié chirurgien de l'Hôpital-Hospice de Figeac, sera en congé, à compter du 15 août jusqu'au 2 septembre.

Pendant son absence le service de la clinique chirurgicale sera assuré par M. le docteur Bonnafé.

La clinique des yeux est également fermée jusqu'à fin août.

Les 15 et 16 août à Figeac. — Un très grand nombre de nos citoyens, usant des moyens de locomotion correspondant à leurs goûts ou à leurs possibilités, ont quitté Figeac, dimanche et lundi dernier, pour de longues randonnées ou pour de simples et salutaires sorties dans la campagne avoisinante.

Certains Figeacois ne peuvent se résoudre à s'évader de leur petite ville, dont ils ont fait le centre de leur activité et aussi de leurs plaisirs.

C'est grâce à eux que Figeac a conservé son aspect d'aimable et joyeuse cité les 15 et 16 août, jour de repos et de loisirs. Les nombreux étrangers, les touristes qui ont visité Figeac dimanche et lundi dernier ont pu voir nos boulistes s'exerçant en vue de compétitions prochaines, des couples de jeunes danseurs évoluant au grand air devant le théâtre, en marge des quais et sur la place Vival, un groupe intéressant de très adroits tireurs s'appliquant à ressusciter le vieux jeu des palets et du bouchon.

Un triple ban pour ces excellents Figeacois.

Agrégation d'histoire. — Nous avons le plaisir d'apprendre que Mlle Alice Gervais, reçue à l'agrégation d'histoire et de géographie, vient d'être nommée professeur au lycée de Douai.

A la jeune et brillante universitaire nous adressons nos bien vives félicitations.

Nous rappelons que son père, M. Gervais que nous complimentons aussi, ainsi que Mme, fut professeur au Collège Champollion avant d'être professeur agrégé à Toulouse et professeur de lettres au lycée de Versailles, à Paris.

Cercle des nageurs. — Dans la crainte d'exposer nos élèves à une température si défavorable, nous avons préféré remettre au dimanche 21 à 10 heures notre fête nautique si attendue. Notre réunion n'en sera que plus réussie puisqu'elle sera agrémente d'une attraction toute nouvelle : la course au parapluie.

Cette course très originale avec un parapluie ouvert tenu d'une main, aura lieu entre le Moulin Bories et le Pont Gambetta.

Un ami des sports anonyme a bien voulu nous en donner l'idée et a doté cette course de 4 primes, 40, 30, 20, 10 francs. Le programme de cette réunion étant assez important nous commencerons à 10 heures de façon à pouvoir terminer vers midi.

Spectacles. — Au Family-Ciné : Aujourd'hui dimanche, en matinée et en soirée, Family-Ciné présente « La course à la vertu », avec André Berley, Colette Darfeuil, Max Lerel et Alice Tissot, d'après la pièce de MM. Octave Bérard et Henri Keller. Actualités mondiales.

### Marcilhac

Echo de la fête. — Notre fête locale a été ce qu'elle avait promis d'être : c'est-à-dire amusante pour tous.

On a dansé longtemps au son d'une musique entraînante ; les feux d'artifice, par leurs effets lumineux, ont donné un air de féerie à notre vieux rocher.

Les cafés, restaurants, hôtels ont pleinement satisfait une nombreuse clientèle.

La foire du 16 août a eu son importance habituelle. On notait, sur le bétail une forte baisse des prix.

En résumé, bonnes journées pour tout le monde.

### Espédaillac

Foire. — Notre prochaine foire aura lieu jeudi prochain, 25 août.

La renommée nous permet d'espérer qu'elle aura l'importance des années précédentes.

Décès. — Nous avons eu à enregistrer ces temps derniers, le décès de M. Rémi Fau, tisserand, âgé de 79 ans, et celui de M. l'abbé Cavalé, qui s'était retiré à Espédaillac, il y a quelques années.

Nos sincères condoléances.

### Une heureuse association de plantes...

apéritives et stomaciques très actives, à des plantes toniques et au Glycérophosphate caractéristique la Quintonine. C'est pourquoi le délicieux vin fortifiant que vous préparez en versant le contenu d'un flacon de Quintonine dans un litre de vin, réveille immédiatement l'appétit et exerce un excellent effet sur la digestion. Prenez-en un verre à madère avant chaque repas. Vous vous sentirez plus fort, plus actif. Seulement 5 fr. 75 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

## RENSEIGNEMENTS

### TRAINS SPECIAUX

### DE PROVINCE SUR PARIS

Pendant la première quinzaine de septembre, la Société Nationale des Chemins de Fer Français mettra en marche des trains spéciaux au départ de certaines gares désignées de la région et à destination de Paris.

A cette occasion, il sera délivré au départ de ces gares des billets spéciaux aller et retour, à demi-tarif, valables quinze jours, non compris le jour de départ mais y compris les dimanches, sans faculté de prolongation.

Se renseigner dans les gares.

## Petites annonces économiques

VIEUX JOURNAUX à vendre : par kilogram, 1 fr. le paquet ; par 100 kilos, 80 fr. Dépôt Central, 73, boul. Gambetta.

R. DEDIEU, cycles, réparations. Travail soigné, prix modérés, 5, rue Foudue-Basse, Cahors.

RETRAITÉ demande à louer maison à partir de 4 pièces. S'adresser Bureau du Journal.

MÉNAGE demande bonne, même débutante. Bonnes références. S'adresser : M. Rateau, av. de l'Abattoir, Cahors.

A VENDRE à Cahors, faubourg Labarre, une maison, parfait état, ayant une très belle vue sur le Lot et la vallée, 4 pièces et cour, eau, gaz, électricité. J. Dellard, Cabinet Immobilier, rue Joffre.

A VENDRE à Cahors, à proximité de la Gendarmerie et de la rue des Hortes, une parcelle de jardin en partie close de murs d'une surface de 490 mètres carrés. J. Dellard, Cabinet Immobilier, rue Joffre.

A VENDRE chien courant extra léger et lapin. Prix intéressant. S'adresser à M. Vignals, Instituteur à Calvignac (Lot).

A VENDRE chien coker noir, 1 an. S'adresser Bureau du Journal.

## Une OCCASION

de la succursale A. CITROEN

Berline comle 8 CV.

Carré d'origine impeccable

Reprise toutes voitures. Vente à crédit

## Dernière heure

### L'affaire des Cagoulards

Du Havre. — Sur mandat d'arrêt de M. Bétaillé, juge d'instruction à Paris, la Sûreté du Havre a arrêté le nommé Henri Bruchet, 22 ans, demeurant à Vincennes. Cette arrestation se rapporterait à l'affaire dite des « Cagoulards ».

### Le général Vuillemin en Allemagne

De Berlin. — Le général Vuillemin, chef de l'état-major de l'armée française de l'Air, s'est rendu au camp d'entraînement de Zingst, en Poméranie, d'où il doit visiter le centre aéronautique de Berth, sur la côte de la Baltique. Les différents modèles d'avions en service dans l'armée allemande ont procédé, devant les hôtes français, à des démonstrations de leurs qualités techniques.

### La conférence interparlementaire de La Haye

De La Haye. — La conférence interparlementaire que préside le comte Carton de Wiart, ministre d'Etat de Belgique, qui a succédé à M. Fernand Boussin, tiendra cette année, à La Haye, dans le palais des Etats Généraux, sa 34<sup>e</sup> conférence, du 22 au 27 août.

### Grève de la faim

De Varsovie. — La grève de la faim avait été déclenchée, il y a 2 jours, par les 3.000 mineurs du puits Walentini Wawdy, en Silésie polonaise. Elle s'est terminée vendredi par un accord avec la direction de la mine qui donnera partiellement satisfaction aux grévistes.

## AVIS DE DECÈS

Madame Veuve LANGLES, née DU-FORT ; Monsieur et Madame CÉLARIÉ, née LANGLES ;

Les familles LANGLES, LACAZE, DU-FORT, TINCHOU et PAUL ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Auguste LANGLES

Retraité de la Préfecture

décédé à Cahors, le 19 août 1938, dans sa 66<sup>e</sup> année ;

leur époux, père, beau-père, frère, beau-frère et oncle, et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui seront célébrées le dimanche 21 août 1938 en l'Eglise Saint-Urcisse à 16 h. 30. Réunion maison mortuaire, 1, place Rousseau.

## AVIS DE DECÈS

Monsieur et Madame MERLIN-LEMAS, née TAILHADE et leurs enfants ; Monsieur et Madame Jean CALMON, née TAILHADE et leurs enfants ; Monsieur et Madame Maurice BRELL et leur fils Jean ;

Les familles BRELL, TAILHADE et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Vve Auguste TAILHADE

Née BRELL

survenu le 19 août 1938 à l'âge de soixante-dix-huit ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le 21 courant, à 14 heures.

Réunion à la maison mortuaire, 3, rue Joachim-Murat.

## Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors

Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

## ARMES, MUNITIONS

Spécialité de Cartouches chargées

N. BESSON

83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 335

Douilles hors tarif, cal. 20, le cent 15 fr.

Articles de pêche et coutellerie

### Réserve de chasse

La chasse est interdite sur le territoire des propriétés de Mme Peyrissac, sises à Pradines et à Labéraudie (Lot).

### MAISON d'angle, A VENDRE

2, rue du Tapis-Vert, et rue St-James, comprenant boutique, trois pièces, cave, grenier, eau, gaz, w.c.

Pour renseignements, s'adresser à M. Dellard, cabinet immobilier, rue Joffre, Cahors.

## LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :

15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

APÉRITIF A LA GENTIANE

# SUZE

L'AMIE DE L'ESTOMAC

**P. FRANCÈS**

Boulevard Gambetta

TÉL. 64

De 1.200 à 5.000 francs

Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

POUR ACHETER OU VENDRE Une propriété, Une maison, Un fonds de commerce

S'adresser en toute confiance à

**L. MICHELET**

14, Boul. Gambetta, CAHORS

Le mieux informé de toute la région

Seul correspondant de l'Indicateur Berliand à Paris

Correspondants dans toute la France

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

DISCRETION

**BRULERIE MODERNE**

33, Rue Nationale CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

POUR VENDRE OU ACHETER : Immeubles, propriétés, fonds de commerce

CONSULTEZ L'

Indicateur Immobilier du Quercy

R. MARATUECH

109, Bd Gambetta, CAHORS

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Téléphone 44

Les avantages annoncés sur toutes les petites voitures économiques modernes sont les qualités réelles de la nouvelle

**SUPERCINQ ROSENGART**

R. JARRIGE, 49, Bd Gambetta, CAHORS

Tél. : N° 46

chez Marguerite Aymès

3, rue Wilson

vous trouverez en réclame les meilleurs sables à 5 fr. 50 la livre ; Cacao extra, à 6 fr. 50 la livre ; Chocolat extra, à 3 fr. 50 la tablette de 0 kgr. 250.

En exclusivité : les Chocolats de l'Abbaye de Bonneval

ETUDE de Maître BERTRANDY

Avoué à Figeac

Comme suite à l'insertion parue dans le Journal du Lot du vendredi 19 août 1938 concernant la vente de divers immeubles bâtis et non bâtis, situés sur la commune de Biars-sur-Cère, saisis à la requête de M. Etienne BOUAT, propriétaire-cultivateur, domicilié à La Sole, commune de Puybrun, au préjudice de M. Joseph BACCA, entrepreneur de scierie, et Mme Marie-Olympe THAMIE, mariés, demeurant ensemble à Bretenoux-Biars, commune de Biars, il est précisé que l'adjudication des immeubles dont s'agit doit avoir lieu le VENDREDI VINGT-TROIS SEPTEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE-HUIT, à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal civil de Figeac, et non à celle du vendredi 9 septembre 1938, date portée par erreur sur certains numéros du Journal du Lot.

P. BERTRANDY, Avoué.

## PARFUMERIE

LA MIEUX ASSORTIE

LA MOINS CHÈRE

EAU DE COLOGNE EN RECLAME

Le litre réel, 70° ..... 28 »

Le litre réel, 80° ..... 31 »

Le litre réel, 90° ..... 35 »

Tous Parfums. Quantité limitée

Maison POPOVITCH, 4, rue Foch

Spécialiste renommé d'Indéfrisables

Téléphone 170

## Déménagements

Groupages

occasion retour de la région sur Paris

PETIT, 65, r. Dulong, Paris, Carnot 46-57

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

16<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais

Unités stationnées à Cahors

COMMISSION DES ORDINAIRES

## ADJUDICATIONS RESTREINTES

pour la fourniture

par marchés distincts de

1<sup>o</sup> Epicerie et Légumes secs ;

2<sup>o</sup> Légumes verts ;

3<sup>o</sup> Pommes de terre ;

4<sup>o</sup> Vin.

Pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1938.

La Commission des Ordinaires du 2<sup>e</sup> Bataillon du 16<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais se réunira le 5 septembre 1938, à 14 heures précises, au bureau de la Commission des Ordinaires (Caserne Bessières) pour y procéder, en séance préparatoire, à l'examen des titres des candidats.

Les demandes faisant connaître l'intention de soumissionner ne seront reçues que jusqu'au 31 août 1938 à 18 heures.

Elles devront être accompagnées : 1<sup>o</sup> D'un certificat délivré par le Maire de la commune où réside le soumissionnaire indiquant qu'il est de nationalité française et qu'il jouit d'une bonne réputation d'honorabilité et de solvabilité ; 2<sup>o</sup> D'un extrait du casier judiciaire ne remontant pas à plus de trois mois ; 3<sup>o</sup> Doivent être pourvus obligatoirement d'un Compte courant postal.

Les cahiers des charges, déposés aux Bureaux de la Commission des Ordinaires du 2<sup>e</sup> Bataillon du 16<sup>e</sup> R.T.S. pourront être consultés tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures. La Commission des Ordinaires du 2<sup>e</sup> Bataillon du 16<sup>e</sup> R.T.S. se réunira le 12 septembre 1938, à 14 heures, dans ses bureaux, pour procéder par soumissions cachetées aux adjudications de : Epicerie et Légumes secs, Légumes verts, Pommes de terre et Vin rouge.

En cas de non adjudication une nouvelle adjudication aura lieu le 19 septembre 1938, à la même heure. Cahors, le 18 août 1938.

Capitaine, Président de la Commission des Ordinaires du 2<sup>e</sup> Bataillon du 16<sup>e</sup> R.T.S. Signé : RENONCIAL.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

16<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais

# JUSQU'AU ZESTE

PRESSER un citron jusqu'au zeste ! Profiter de chaque minute des beaux jours d'été ! N'est-ce pas le plus vif désir de chacun de bien s'amuser, de bien travailler... de bien se porter. Pour y réussir, pas de moyen plus sûr ni plus efficace que d'avoir toujours de l'ASPRO sous la main ! Prenez-en 2 comprimés aux premiers symptômes de douleurs, fièvre, refroidissements brusques, migraines, insomnie, nervosité, malaises dus à la chaleur, etc. ASPRO n'échoue jamais. Il calme, il apaise, il soutient. ASPRO donne un bon sommeil dont on s'éveille l'esprit frais et lucide. Il dissipe la nervosité des journées étouffantes, il arrête la douleur en 5 minutes ! Il ne surmène pas le cœur, n'irrite pas l'estomac, ne crée pas d'accoutumance. Au bureau, à l'usine, à la maison, en vacances, tout le monde proclame ses services. Vous aussi



**FAITES-EN L'ÉPREUVE ! DÈS AUJOURD'HUI, ESSAYEZ**

## 'ASPRO'

2.15 le module d'essai  
8.45 de 25 comp.  
4. la boîte de 10 comp.  
16. la boîte de 40 comp.

LA BANDE HERMÉTIQUE SAUVE VOTRE ESTOMAC

Regardez cette bande ! Chaque comprimé d'ASPRO est enfermé dans un compartiment hermétique. Il reste juste qu'à l'usage merveilleusement pur et ne peut irriter l'estomac.



PRENEZ ASPRO CONTRE MIGRAINES, NÉURALGIES RHUMATISMES, LUMBAGO, NERVOUSITÉ INSOMNIES, RHUME DES FOINS

*Lisez cette colonne d'éloges !*

Elle retrouve enfin son sommeil

« Dans la maison où j'habite, une amie m'avait causé de vos comprimés ASPRO, car depuis plus d'un mois j'avais des insomnies qui me fatiguaient énormément. Je me suis décidée à prendre ASPRO tous les soirs et m'en trouve très bien car j'ai retrouvé mon sommeil. Je suis si heureuse que je vous autorise à publier cette lettre dans une de vos annonces, qui pourra servir à soulager d'autres personnes. »  
Madame HASSIOT, 9, rue Sainte-Genève, Epierie-Café, Nanterre (Seine).

Finis ses maux de tête...

« J'ai le plaisir de vous témoigner toute ma satisfaction ; ni plus, ni moins merveilleux votre ASPRO. Sujet aux fréquents maux de tête, j'ai essayé votre ASPRO. C'est le premier produit qui m'a le mieux réussi et en moins de temps jusqu'à ce jour. Aussi, à l'avenir je n'emploierai plus qu'ASPRO et recommanderai à toutes personnes qui ne le connaissent pas encore de l'essayer. »  
M. ROYBAUX

12, Rue Brûlé-Maison, Lille (Nord).

### POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE

par Pierre GOURDON  
(Aux Editions des Loisirs, 77, boulevard Saint-Michel, Paris). Prix : 5 francs.

Ce roman, à la fois sentimental et mystérieux, inspiré par le souvenir de faits qui ont passionné jadis l'opinion publique, touchera le cœur de nos lecteurs et surtout celui de nos lectrices. Les pages émouvantes s'y succèdent et la curiosité éveillée dès les premières lignes n'y est pleinement satisfaite que lorsqu'on ferme le livre.

La psychologie des personnages est finement étudiée. Les personnages sont décrits avec un art qui n'exclut pas l'exactitude, les scènes touchantes ou tragiques sont, avant tout, vivantes. Le style du récit a cette élégance et cette classique simplicité qui ont valu à l'auteur, pour l'ensemble de son œuvre, l'une des plus hautes récompenses de l'Académie Française.

Tout le monde voudra savoir, en lisant ce joli roman, ce que, dans les circonstances les plus dramatiques, Gilles Favry a fait pour l'amour de Guillemette.

Les Editions des Loisirs ont été bien inspirées en s'attachant Pierre Gourdon et les lecteurs de plus en plus nombreux de Loisirs-Romans seront enchantés de lire et de mettre dans leur bibliothèque ce petit chef-d'œuvre de grâce et d'émotion.

### NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE PLON

#### DIAMANT NOIR

PAR JEAN AICARD DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'auteur si célèbre de *Marrin des Mares* fit preuve dans ses romans d'une audace et d'une originalité qui souleva, à l'époque où il écrivait, d'ardentes polémiques. L'art avec lequel il savait dérouler une intrigue romanesque sera encore admiré aujourd'hui dans ce roman plein de passion et de profondeur psychologique.

Nora perd sa mère alors qu'elle n'est encore qu'une enfant. Son père, profondément épris par ce malheur croit découvrir, dans des lettres laissées par sa femme, que Nora n'est pas sa fille. Aussi celle-ci aura-t-elle

une jeunesse malheureuse qui exaltera son tempérament de passion et de liberté. Le redoutable démon d'aventure et de témérité qui la dévore, la pousse à aimer puis à épouser un ami de son père de plus de trente années plus âgé qu'elle. Malgré un amour réciproque qu'entraîne cependant la grande différence de leur âge, la jeune femme se sent entraînée à la faute irréparable. Elle ne pourra s'en préserver que par la mort.

Ce roman, écrit dans une langue parfaite, étudie le drame conjugal que fit naître un idéal d'amour, trop tardivement conçu pour réaliser le bonheur.

Un volume in-16 broché sous couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50. En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris 6<sup>e</sup>, et dans toutes les bonnes librairies.

## LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL un abonnement de faveur de 3 mois et une pochette de patrons, le tout pour 20 frs

De plus, vous trouverez dans le 1<sup>er</sup> N° de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin. Envoyez 20 francs avec cette annonce : 79, boulevard Gallieni, Paris. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Feuilleton du « Journal du Lot », 46

### ARLETTE ET SON OMBRE

par MAX DU VEUZIT

Elle s'attendait à ce qu'il lui jetât son mariage à la tête... N'était-elle pas persuadée qu'il ne la suivait qu'avec l'assentiment de la police et seulement pour s'assurer de ses mœurs et des suites données à son union avec Lussan.

Il n'en fut rien. L'homme ne releva pas sa protestation. Alors, ce fut elle qui attaqua :

— Je ne comprends pas du tout quel intérêt vous pouvez porter à ma vie... Vous vous attachez à mes pas sans aucune raison apparente.

— Evidemment, raille-t-elle, ce doit être chose extrêmement rare qu'un homme de mon âge suive une femme du votre.

— Une flamme rosit le visage d'Arlette. — Non, riposta-t-elle, ça pourrait être assez naturel s'il s'agissait d'une poursuite intéressée...

— Intéressée ? — Mettons... sentimentale, le mot est plus juste.

— Et vous avez deviné, tout de suite, en me voyant derrière vous, qu'un certain sentiment ne dictait ma conduite ?

— Aucun sentiment ? releva-t-elle crânement... peut-être pas ! Car si aucune douceur cachée ne se révélait dans votre attitude, une haine visible, en revanche, semble vous animer.

Un sourire amer crispait les lèvres masculines avant qu'il observât :

— Et la haine vous a paru normale venant d'un inconnu et vous atteignant personnellement ?

A cette remarque, les grands yeux de la jeune femme s'immobilisèrent dans le vague. L'homme avait visé juste ; tout de suite, elle avait suspecté les mauvais desseins de son poursuivant ; jamais il ne lui était venu à l'idée qu'il pût avoir vis-à-vis d'elle de bonnes intentions.

A mi-voix, elle en convint. — En effet, je vous ai catalogué dès le premier regard ; vous étiez de ceux qu'il vaudrait mieux ne jamais rencontrer sur sa route !... Et c'est cela qui est grave de vous à moi, c'est que je n'ai jamais eu la moindre illusion sur vos agissements ; instinctivement, vous étiez celui qui me vouliez du mal.

— Instinctivement, avez-vous dit ? C'est donc que, dans votre vie, il était un point vulnérable et que je pouvais atteindre ? Car, enfin, un inconnu ne peut pas présenter un danger pour qui est à l'abri de tout reproche.

Si quelque étranger se fût permis une telle observation désobligeante, il est certain qu'Arlette l'eût verbalement remis à sa place. En présence de cet

inconnu qui, à force de la suivre, n'était plus un inconnu pour elle, ses réactions étaient mises en tutelle ; aussi, malgré sa surprise, répondit-elle sans trop d'aigreur :

— Je n'ai rien qu'on ne puisse exhumier dans mon passé, vous dis-je. Ma vie fut toujours irréprochable ! Il n'en est pas moins vrai que votre poursuite m'obsède et que je voudrais bien savoir pourquoi vous vous attaquez à mes pas avec tant d'insistance.

— Imaginez que je m'intéresse à vous... que j'agis par amour.

Elle haussa les épaules. — Non ! Je suis assez sensée pour ne pas me leurrer d'une invraisemblance.

— Je suis homme, cependant ; insista-t-il, légèrement amusé. Vous êtes jeune et jolie...

— Cessez ce jeu ! protesta-t-elle. Il est indigne de l'adversaire courtis que je devine en vous.

A ce compliment justifié, l'inconnu eut un sourire et ses yeux effleurèrent avec plus de douceur le jeune visage dressé vers lui.

— Je reconnais, admit-il, que je m'attendais à trouver en vous une tout autre femme !... — A trouver ? releva-t-elle, reprise d'inquiétude devant ce rappel du mystère qui attachait le poursuivant à ses pas. Enfin, que cherchez-vous à juste ? Quelle femme imaginiez-vous que j'étais ? Et pourquoi moi, justement ?

ETUDE DE Maître BOUYSSOU Jean-Léon Licencié en Droits Notaire à Cahors

### ADJUDICATION VOLONTAIRE D'IMMEUBLE

Le trente août mil neuf cent trente-huit, à quinze heures, en l'étude de Maître BOUYSSOU, notaire, 17, rue Marchal-Foch, à Cahors, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'extinction des feux au plus offrant et dernier enchérisseur.

En un seul lot et sur la mise à prix de 40.000 francs.

D'une maison dont partie du rez-de-chaussée est à usage commercial, sise à Cahors, 8, rue Daurade, paraissant cadastrée section N, numéro 1405, pourvue de l'eau et de l'électricité, élevée partie sur terre plein, partie sur cave voûtée d'un rez-de-chaussée, d'un entresol, d'un premier et deuxième étage et d'un galetas.

Comprenant : au rez-de-chaussée : chai, cellier et cuisine ; à l'entresol : six pièces à usage de chambres ou cuisines ; au premier étage : trois chambres et une cuisine ; au deuxième étage : cinq pièces à usage de chambres ou cuisines.

Les droits d'enregistrement, les frais et honoraires occasionnés par l'adjudication seront payés, soit le jour même de l'adjudication, soit le lendemain avant midi, entre les mains et sur quittance de Maître BOUYSSOU.

Quant au prix principal de l'adjudication, il devra être payé aux vendeurs en l'étude de Maître BOUYSSOU, soit comptant, soit après l'accomplissement des formalités de transcription et de purge légale s'il y a lieu, et au plus tard dans le délai de deux mois du jour de l'adjudication et sera productif d'intérêt au taux de 5 % à compter du jour de l'adjudication.

Les conditions de l'adjudication et tous les renseignements utiles sont contenus dans le cahier des charges dressé par Maître BOUYSSOU, pour parvenir à la vente, dont toute personne pourra prendre connaissance.

Pour visiter, s'adresser à Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors.

Signé : BOUYSSOU.

### Payons 400 fr.

les 100 cop. d'apr. mod. adr. grat. Ecr. : V.-R. GELAS, 14, M.-Sébastien, Lyon.

250 fr. le mille adres. à copier main et gr. gains à corr. Rens. gratis. Ecrire : Ets. « B. C. », NATAN. 55, rue Rivoli, PARIS, 1<sup>er</sup>.

### A BON MARCHÉ...

Puisque vous avez des produits à vendre, des affaires à traiter, des achats à faire,

Venez au Marché de Cahors

Mais avant de prendre le train, n'oubliez pas de vous munir d'un :

Billet de marché

50 0/0 de réduction

sur les prix des billets simples à place entière pour l'aller et le retour en 3<sup>e</sup> classe.

Ces billets sont délivrés tous les jours de marché et de foire de Cahors, par toutes les gares sur les sections de ligne de Cahors, Caussade et Fumel à Cahors.

Ils sont valables à l'aller dans tous les trains permettant d'arriver à Cahors avant 14 heures, au retour dans tous les trains à partir de 10 h. et permettant de revenir au point de départ dans la même journée.

— Parce que c'est vous et non une autre qui m'intéressez...

— Moi ? Moi seule ? — Oui.

— Vous me connaissiez donc avant de m'avoir vue ? — Non, puisque je viens de vous avouer que j'ai été surpris de vous voir telle que vous êtes et que c'est pour moi, instinctivement, — car chez moi aussi, vous l'admettez, l'instinct peut parler ! — c'est pourquoi ma courtoisie vous a été acquise dès l'instant où je vous ai connue.

— Et cependant, l'homme correct que vous reconnaissez être n'a pas compris qu'il dépassait les bornes de l'indiscrétion en s'acharnant à suivre une jeune femme sérieuse qui vivait sagement entre son logis désert et son atelier ?

— Ah ! voilà le hic ! Ma correction naturelle s'est heurtée à quelque chose de plus fort auquel je ne pouvais résister.

Arlette, qui pesait tous les mots de son interlocuteur, releva la dernière phrase :

— Quelque chose, avez-vous dit ? De quelle chose parlez-vous ?

— Mais, de la haine, puisque vous n'admettez pas que ce puisse être de l'amour, répondit-il en riant.

— Oh ! fit la jeune femme avec indignation. Avec quelle subtilité vous dérobez-vous à toutes mes questions ! Voici une demi-heure que nous échangeons des paroles inutiles et nous ne

ETUDE DE Maître VIDAILLAC Camille Greffier-Huissier à Lalbenque

### CIRCULATION du SANG

Toutes les maladies dont souffre le Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions. À base de plantes elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les personnes qui souffrent de Maladies Intérieures, Suites de Couches, Pertes Blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, retrouvent la santé en employant la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Âge, doivent faire, avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY remet le sang dans le bon sens.

Si on exige la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

### VENTE MOBILIÈRE aux Enchères publiques

Le public est informé qu'il sera procédé le DIMANCHE VINGT-HUIT AOUT, à TRENTE HEURES LÉGALES, à CIEURANTIER, décédé, par le ministère de M<sup>r</sup> Vidillac, huissier-greffier à Lalbenque.

À la vente aux enchères publiques du mobilier dépendant de la succession, comprenant notamment lits, armoires, tables, chaises, buffets, tables de nuit, pendule à caissette, trois chaudrons en cuivre de cent quatre-vingts et soixante litres, seuil bati en cuivre, vaisselle ordinaire, linge neuf et usagé, verres, batterie de cuisine et objets divers, etc., etc.

Quantité de blé et avoine, mais en épis, une charrette à bœuf, état neuf et deux tonneaux.

Une faucheuse, herse, un décaillonneur, pompe à sulfater, nombreux autres objets et outils divers.

En outre, une paire de bœufs de labour, corne surbaissée, âgés environ de six ans, Voailles.

Vente au comptant et 15 0/0 en plus pour les frais. VIDAILLAC.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : J. ANDRIEU.

### Etudes de Maître MAUREL, Notaire à Cabrerets (Lot) et de Maître Robert SÉGUY, Avoué à Cahors

### VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE

d'hôtel-restaurant, dénommé « Hôtel des Touristes » à CABRERETS (Lot)

La vente aura lieu aux enchères publiques, en l'étude de Maître MAUREL, Notaire à Cabrerets, le DIMANCHE QUATRE SEPTEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE-HUIT, à QUATORZE HEURES.

À la requête de Monsieur Georges ROSSIGNOL, Meunier, demeurant à Saint-Sauveur-la Vallée (Lot), avec élection de domicile en l'étude de M<sup>r</sup> Robert SÉGUY, avoué, 1, rue St-Pierre à Cahors.

Contre : Mademoiselle Jeanne-Charlotte COUZIN, anciennement Maîtresse d'hôtel à Cabrerets, demeurant actuellement à Buzet-sur-Baïse (Lot-et-Garonne).

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Cahors, le vingt-huit mai mil neuf cent trente-huit, aujourd'hui définitif.

Il sera procédé le DIMANCHE QUATRE SEPTEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE-HUIT, à QUATORZE HEURES, en l'étude de Maître MAUREL, Notaire à Cabrerets, commis pour y procéder, à la vente aux enchères publiques du fonds d'hôtel-restaurant et café, sis à Cabrerets, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, la licence, le droit au bail, le matériel et les marchandises sur les mises à prix suivantes :

Éléments incorporels 500 fr.  
Matériel ..... 1.000 fr.  
Marchandises ..... 500 fr.

Les prix ci-dessus pourront être indéfiniment baissés, faute d'enchère.

En vertu du jugement du vingt-huit mai mil neuf cent

treinte-huit, précité, il est spécifié qu'après les adjudications partielles des trois lots ci-dessus, ces lots seront réunis et remis en vente en un seul lot sur la mise à prix formée du montant de leurs adjudications partielles.

Au cas de non enchères à ce prix global, ils demeureront adjugés aux adjudicataires partiels.

Les formalités prévues par la loi du 17 mars 1909 ont été observées et un cahier des charges des clauses et conditions auxquelles aura lieu la vente de ce fonds de commerce a été dressé par Maître MAUREL, Notaire à Cabrerets, et déposé pour servir de minute d'enchères, en son étude, où toutes personnes peuvent en prendre connaissance, sans frais.

PAIEMENT DES FRAIS

Tous les frais faits pour parvenir à la vente, y compris la remise proportionnelle, devront être payés par le ou les adjudicataires en sus du prix d'adjudication, dans les dix jours de la vente, entre les mains de Maître MAUREL, Notaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître MAUREL, Notaire à Cabrerets, et à Maître SÉGUY, avoué à Cahors.

CAHORS, Imp. COUESLANT

sommes pas plus avancées qu'au début...

— Nous faisons connaissance, petite madame.

Elle secoua la tête, agacée par cette espèce de marivaudage qui ne rimait à rien.

— Oui ! Et bien ! moi je ne tiens pas du tout à parler plus longtemps avec un inconnu. Vous m'avez dit que ma vie vous intéressait, que vous étiez renseigné sur tout ce qui me concernait...

— C'est exact, je ne vous en fais pas mystère.

— Mais je ne vois pas moi en quoi tout ceci vous concerne et je vais vous quitter, sans plus de parolottes, si vous ne me dites pas, à l'instant, qui vous êtes et pourquoi vous êtes si curieux !

Il se mit à rire de nouveau, mais son rire sonnait faux et agaçait Arlette.

— Ma curiosité n'a d'autre cause que l'intérêt que je vous porte, ironisait-il sans plus s'excuser.

— J'en suis infiniment touchée ! riposta notre héroïne. Mais vous trouvez peut-être bon qu'en retour j'en use pareillement avec vous ?

Le regard masculin s'immobilisa dans le lointain, en l'attente de quelque chose d'inattendu.

— C'est-à-dire ? questionna l'homme.

— Mon Dieu, je vous demanderai simplement votre nom, monsieur... et aussi votre profession ! Vous connaissez les miens... Toute ma vie,

avez-vous dit... Peut-être aurai-je été bon, avant de vous intéresser si fort à moi, de vous présenter tout d'abord.

Jamais la timide Arlette n'avait montré une telle fermeté, ni prononcé d'aussi désobligeantes paroles.

Renversement des rôles ! Sous l'empire d'une réprobation intérieure, provoquée par l'audace systématique de l'inconnu, la fille du professeur Dalimour retrouvait son assurance de jeune fille du monde. Et même, comme elle estimait que son interlocuteur ne satisfaisait pas assez vite à sa demande, elle insistait, railleuse à son tour et assez mordante :

— Mais peut-être, monsieur, avez-vous oublié votre nom... Quant à votre profession... vous ne tenez pas, sans doute, à en parler.

L'homme sursauta. Ses yeux s'étaient agrandis de surprise.

— Hein ! fit-il, ahuri.

En même temps, il la dévisageait.

— Qu'est-ce que vous vous imaginez ? Je me nomme Pierre, ce qui est bien, j'estime, un des noms les plus communs en France. Quant à ma profession, j'aimerais assez, madame, que vous la désigniez vous-même, puisqu'il vous plaît de penser que je ne tiens pas à en parler !

Elle ne se laissa pas démonter.

— Vous êtes policier, fit-elle crânement.

L'autre éclata franchement de rire.

— Non, pas du tout policier, je vous l'assure !... (à suivre).